

L'agglomération investit « pour les cadres de demain »

Pour développer leur pôle d'enseignement supérieur dans les villes moyennes, les collectivités locales doivent payer des frais qui incombent à l'État, comme l'antenne de l'IEP à Bourg. Mais les retours positifs sont escomptés

Pour accueillir chaque année à Bourg une quarantaine d'étudiants de l'Institut d'études politiques (IEP) de Lyon, la communauté d'agglomération devra payer une participation de 77 466 euros durant deux ans, puis 38 733 euros les années suivantes.

Bourg-en-Bresse Agglomération s'apprête à signer une convention avec le conseil général et l'IEP pour le fonctionnement de cette antenne de l'université Lyon 2 : soit deux-tiers des aides payées par « l'agglomération » et un tiers par le Département en 2009 et en 2010, avant que les charges ne s'inversent. Des étudiants de 5^e année suivent déjà leur option « ingénierie des partenariats public-privé » depuis 2008 à Bourg, mais « l'agglomération » n'avait pu conclure d'accord avec Lyon 2 : il fallait le temps de modifier ses statuts ! Ce nouveau soutien financier s'ajoute aux subventions de fonctionnement annuelles que l'intercommunalité verse aux autres antennes, à l'IUT A (Lyon 1) et au Ceuba (Lyon 3). « Un effort de l'ordre de 800 000 euros/an », a calculé Michel Fontaine, président de BBA en conseil communautaire lundi soir.

« Dans nos agglomérations, quand on n'a pas une université de plein exercice, nous sommes amenés à prendre à notre charge une partie des frais qui normalement incombent à l'État » a souligné Jean-François Debat, se

référant à une enquête toute fraîche de la Fédération des maires des villes moyennes (septembre 2009).

L'avantage de ces pôles de proximité est d'abord social : le taux d'étudiants boursiers est supérieur dans les villes moyennes aux villes universitaires, affirme l'étude. « Sans la possibilité d'étudier sur place, beaucoup n'auraient pas pu faire des études », dit le vice-président de « l'agglomération ». Au-delà des offres de 1^{er} cycle pour accéder aux études supérieures, il estime qu'il faut « se positionner dans des domaines comme les sciences humaines, sur des cycles de formation de masters, recevoir des étudiants à bac + 4 ou bac + 5. C'est l'opportunité donnée à des étudiants de nous découvrir et pourquoi pas, venir y travailler, s'y fixer et fournir à nos entreprises la matière grise dont elles ont besoin. » Michel Fontaine l'affirme aussi : « Il y a des retombées sur le territoire, nul doute. Ce sont les cadres de demain qui découvrent Bourg. Même si ce n'est qu'un mois seulement de présence, c'est une découverte du territoire qui pour nous est relativement payante ».

« Recevoir des étudiants qui reviendront travailler »

> Subventions annuelles : En 2008, la communauté d'agglomération a versé 258

000 pour l'IUT A (Lyon 1) et 297 200 pour le Centre d'études universitaires (Lyon 3) et 50 000 à l'École supérieure de commerce et d'industrie.

> Étudiants boursiers : le taux d'étudiants boursiers en villes moyennes est supérieur à la moyenne nationale affirme la fédération des maires des villes moyennes. Au Ceuba, on comptait 29 % d'élèves boursiers en 2008 (180 élèves). Ils sont 22 % sur l'ensemble du site lyonnais de Lyon 3.

À l'IUT, parmi les 547 étudiants des trois départements, on compte pour cette année 22 % de boursiers.

À l'Institut universitaire de formation des maîtres, site de Bourg qui risque fortement de fermer en 2010 avec la mastérisation, on accueillait cette année 130 élèves de 1^{re} année et 240 élèves stagiaires : le nombre de boursiers à l'ex École normale de Bourg, n'a pu nous être communiqué.

Fabienne Python